



Association de la Maison des Pitchounes

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 septembre 2025, à 20 heures Salle de la Maison des Pitchounes, Rue du Château 126, Bâtiment St-Charles, Romont

Ordre du jour

1. Accueil et ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du PV de l'Assemblée constitutive du 2 juin 2022 (en ligne sur le site www.lamaisondespitchounes.ch)
4. Rapport de la présidente
5. Présentation des comptes 2024-25 et discussion
6. Rapport des vérificatrices des comptes
7. Approbation des comptes et décharge
8. Élection de nouvelles-eaux vérificatrices-teurs
9. Présentation et approbation du budget 2025-26
10. Modification de l'art. 5 lettre C des statuts : « L'année comptable est équivalente à l'année civile » est remplacé par « L'année comptable va du 1^{er} septembre au 31 août ».
11. Démissions-élections au comité
12. Divers

Présent-e-s : Mme Julie Beney Chardonnens (Education Familiale) et Margaux Bühlmann (accueillante à la Maison des Pitchounes), M. Pete Lehner (caissier de la Maison des Pitchounes).

Comité : Nicole Lehner-Gigon (Présidente), Brigitte Bugnon (vice-présidente), Ludivine Sonney (coordinatrice de la Maison des Pitchounes), Carole Terrier (membre), Harriet Thorn (site internet), Delphine Meuwly (secrétaire)

Invité-e : Armand Jaquier (Conseiller communal, commission sociale), Murielle Jaquier-Eltschinger (Conseillère communale, commission sociale).

Excusés : MM. Valentin Bard (préfet) et Philippe Demierre (Conseiller d'Etat), Mme Dayer-Schneider (déléguee à l'enfance et la jeunesse, SEJ), Mmes Aline Servageon-Jaquier, Danielle Pasquier et Françoise Morel.

1. Accueil et ouverture :

La présidente souhaite la bienvenue à cette 1^{ère} assemblée de l'Association de la Maison des Pitchounes. Elle dit son plaisir et sa fierté d'accueillir cette assemblée dans le local de « La Maison des Pitchounes » et salue tout particulièrement les représentants du Conseil communal de Romont

qui ont été de précieux relais avec la Commune tout au long de la création de l'accueil. Elle remercie les personnes présentes de leur présence, donne la liste des personnes qui se sont excusées.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour de cette assemblée ne suscite pas de remarques et est accepté. L'assemblée peut donc se dérouler comme prévu.

3. Adoption du PV de l'Assemblée constitutive de l'association de la Maison des Pitchounes du 22 juin 2022 :

Le PV de l'assemblée constitutive était accessible en ligne sur le site de la Maison des Pitchounes. Il ne suscite pas de commentaire ou de question et est ainsi approuvé à l'unanimité.

4. Rapport de la présidente :

La présidente revient sur l'historique de la création de la Maison des Pitchounes, depuis 2018, avec la constitution d'un comité, l'arrêt de la mise sur pied dû au COVID, la recherche d'un local adapté. Le financement a occupé le comité et a été assuré grâce au soutien des instances communales, cantonales, de la Loterie Romande, d'entreprises et de clubs services locaux.

La Maison des Pitchounes a aussi bénéficié de nombreux dons de matériels et de la gracieuse participation d'artisans (électricien, menuisier et installateur sanitaire). Plusieurs personnes bénévoles ont aidé pour le déménagement et l'installation du local. La présidente leur adresse des remerciements et relève qu'après un an de fonctionnement, la fréquentation de la Maison des Pitchounes a dépassé les espérances et répond aux besoins des familles de la région : 536 enfants de 0 à 4 ans, issus de 415 familles ont passé à l'accueil. Les familles proviennent en majorité du district de la Glâne (166) suivies par celles qui habitent dans le chef-lieu Romont (151). De la Gruyère viennent 27 familles, de la Veveyse 13, de la Sarine 29, et de la Broye 6. La provenance des 21 familles restantes n'est pas documentée, l'accueil étant anonyme et gratuit. Le local de la Maison des Pitchounes est également occupé par le service de puériculture de la Glâne et l'Education Familiale. ORS y vient avec les familles migrantes du canton. Le comité a participé à différents événements locaux pour se faire connaître. Entre autres, l'organisation de la première rencontre des espaces de rencontre parents-enfants du canton a été un moment riche en échanges. Les projets en faveur des familles seront encore nombreux pour le prochain exercice. La présidente termine son rapport en remerciant l'assemblée pour son attention et en rappelant qu'il faut voir grand pour les petits. Elle propose de répondre à des questions ou à des demandes de précisions.

M. le Conseiller Armand Jaquier demande dans quel cadre le Service de Santé Glâne intervient à la Maison des Pitchounes. NLG répond que c'est le service de puériculture qui occupe le local de La Maison des Pitchounes.

5. Présentation des comptes 2024-2025 :

En préambule de la présentation des comptes, la présidente informe que Pete Lehner ne fait pas partie du Comité, mais s'occupe des comptes de La Maison des Pitchounes. Elle explique aussi qu'à la base, la comptabilité devait se tenir sur une année civile mais au vu de l'ouverture du local qui n'a eu lieu qu'en août 2024, elle sera prise en considération du 1^{er} août au 31 juillet de l'année suivante. La présidente passe la parole à Pete Lehner qui présente et commente les comptes de l'exercice 2024-2025. Avec des produits pour 53'913,86 CHF et des charges pour 39'451,58 CHF, l'exercice solde sur un bénéfice de 14'462,28 CHF et un capital de 17'616.78 CHF au 31 juillet 2025. Les comptes sont bien détaillés par le caissier qui précise que les salaires et le loyer du local sont les dépenses principales et que, malgré la gratuité de l'accueil, les familles ont participé à son financement à raison de presque 600.-. Les comptes ne donnent lieu à aucune question ou remarque de l'assemblée.

6. Rapport des vérificatrices des comptes 2024-2025 :

Mmes Danielle Pasquier et Caroline Delacrétaz Pidoux s'étaient portées volontaires pour la vérification des comptes de l'association lors de l'assemblée constitutive en 2022. Elles ont vérifié les comptes au domicile du caissier le jeudi 18 septembre sur la base des pièces authentiques ainsi que de leurs justificatifs accompagnés des relevés des comptes tant initiaux que finaux. Aucune d'entre elles ne pouvant être présente ce soir, c'est M. Pete Lehner qui donne lecture du rapport de vérification qui recommande à l'assemblée, avec les réserves d'usage, d'approuver les comptes 2024-2025 de l'association de La Maison des Pitchounes et d'en décharger le caissier M. Pete Lehner ainsi que le comité de l'association.

7. Approbation des comptes et décharge :

La présentation des comptes 2024-2025, ainsi que le rapport des vérificatrices ne suscitent ni question ni remarque et sont approuvés à l'unanimité par l'assemblée qui en donne ainsi décharge au caissier et au comité. Nicole Lehner-Gigon remercie l'assemblée de la confiance témoignée ainsi que le caissier et les vérificatrices pour leur travail.

8. Election d'une vérificatrice suppléante ou d'un vérificateur suppléant :

Mmes Delacretaz Pidoux et Pasquier se sont proposées pour endosser le rôle de vérificatrices pour le prochain exercice et Mme Julie Beney Chardonnens se met à disposition pour la suppléance avec les remerciements de la présidente.

9. Présentation et approbation du budget 2025-2026

Le budget de fonctionnement prévoit 39'100.- de charges et 32'150.- de recettes ce qui laisse prévoir un déficit de 6'950.-. La confirmation de la promesse de soutien de la LoRo pour 3'000.- permettra de ramener le déficit à 3'950.-. La présidente souligne que les accueillantes ont une mission importante auprès des familles qui peuvent venir à la Maison des Pitchounes avec des drames et des événements difficiles. Dès le début, le comité a choisi de professionnaliser l'accueil en engageant des spécialistes de la petite enfance avec un salaire correct qui pèse dans les charges budgétaires mais qui assure aux familles un soutien de qualité. Avec ces précisions, elle ouvre la discussion sur le budget et en réponse à une question de Mme Jaquier-Eltschinger, elle explique que les entreprises et les clubs de service qui ont répondu à nos demandes de soutiens financiers pour l'installation du local ne vont pas renouveler leur don pour assurer son fonctionnement. La question d'augmenter les jours d'ouvertures hebdomadaires s'est posée au comité et au caissier qui préfèrent garder la situation actuelle pour consolider les résultats de fréquentation lors du deuxième exercice avant de d'envisager d'élargir les ouvertures. Avec ces réponses et les explications du caissier sur le détail des charges prévues, le budget est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

10. Modification de l'art. 5 lettre C des statuts :

« L'année comptable est équivalente à l'année civile » est remplacé par « l'année comptable va du 1^{er} août au 31 juillet ». La modification est acceptée à l'unanimité.

11. Démissions-élections au comité :

Le comité actuel est composé de Mmes Nicole Lehner-Gigon présidente, Brigitte Bugnon vice-présidente, Delphine Meuwly secrétaire PV, Carole Terrier membre et Harrieth Thorn, membre en charge du suivi du site Internet. La présidente annonce qu'elle a choisi ce premier exercice réussi au-delà des espérances du départ pour se retirer du comité. De ces années de travaux autour de la création de La Maison des Pitchounes elle garde tout l'enthousiasme du groupe avec lequel le projet a abouti et dont elle est très fière. Elle témoigne qu'elle a beaucoup appris pendant ces travaux et adresse un grand merci à toutes les membres du comité avec lesquelles elle a vécu cette expérience. Elle sait qu'elle laisse un comité soudé qui va continuer à développer l'accueil dans le même esprit. Fort heureusement, Brigitte Bugnon accepte de reprendre la présidence du comité qui

est élu par acclamations pour 2 ans dans sa nouvelle composition. Nicole Lehner-Gigon est cordialement remerciée pour son implication et son savoir-faire depuis les débuts du projet. Le comité assure son soutien à Brigitte Bugnon et la félicite de son nouveau rôle.

12. Divers :

Mme Jaquier-Eltschinger prend la parole. Elle félicite la nouvelle présidente et relève la mission future de faire perdurer ce lieu, mission qui peut ne pas toujours être aisée. Elle souligne les collaborations remarquables avec les services locaux, tels que l'Éducation Familiale, et le Réseau Santé Glâne. Elle félicite également la qualité du site internet : il souligne l'utilité de la Maison des Pitchounes, comme un réel complément à ce qui existe déjà en Glâne. Elle souligne que pour obtenir le soutien des communes glânoises, les démarches devront se faire avant août pour l'année suivante et s'engage à parler de la Maison des Pitchounes à ses collègues des communes de la Glâne ayant le même dicastère. Mme Julie Beney Chardonnens relève que 2-3 familles qui étaient là pour le café-parents de l'Education Familiale connaissaient bien la Maison des Pitchounes et ont eu plaisir à montrer à Julie comment le lieu fonctionne. Elle explique également que plusieurs familles, habitant le bas de la ville, qui venaient au café-parents qui se déroulait à Epicentre, ont renoncé à cette rencontre depuis qu'elle se déroule dans le haut de la ville.

La parole n'étant plus demandée dans les divers, la présidente clôt l'assemblée en remerciant les personnes présentes et le comité qu'elle invite à poursuivre la soirée autour d'un apéritif convivial avant de souhaiter longue vie à la Maison des Pitchounes.

Romont, le 5 novembre 2025

Secrétaire : Delphine Meuwly

Présidente : Nicole Lehner-Gigon